



Agence de Services  
et de Paiement

Décision n° 2014/167/PDG  
portant délégation de signature

Le président directeur général

Le Président directeur général de l'Agence de services et de paiement,

Vu l'ordonnance n°2009-325 du 25 mars 2009 relative à la création de l'Agence de services et de paiement et à l'Etablissement public national des produits de l'agriculture et de la mer,

Vu le décret n°2009-340 du 27 mars 2009 relatif à l'Agence de services et de paiement, à l'Etablissement public national des produits de l'agriculture et de la mer et à l'Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer,

Vu le décret du 14 septembre 2012 portant nomination de M. Edward JOSSA, Président directeur général de l'Agence de services et de paiement,

Décide

**Article unique** : Délégation spéciale de signature est donnée à M. Frédéric TOURNADE, Délégué régional adjoint de l'ASP pour la région Poitou-Charentes, à l'effet de signer, au nom du Président directeur général, la convention de gestion de l'aide au poste octroyée par le Conseil général pour les structures porteuses d'ateliers et chantiers d'insertion (ACI).

Fait à Limoges,

Le 24 OCT. 2014

**Edward JOSSA**

Président directeur général (original)

Ampliation :  
Agent comptable

Copies :  
M. Alain COIRIER  
M. Frédéric TOURNADE  
DRH  
DFJL